



Pôle Ressources
Assemblées

**CONSEIL MUNICIPAL
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 1 février 2021 (18h30)
Salle Montgolfier- Hôtel de ville**

Nombre de membres	:	33
En exercice	:	33
Présents	:	21
Votants	:	33
Convocation et affichage	:	26/01/2021
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Clément CHAPEL

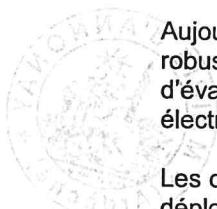
Etaient présents : Edith MANTELIN, Patrick SAINTE, Marc-Antoine QUENETTE, Nadège COUZON, Pascal PAILHA, Denis NEIME, Jérôme DOZANCE, Assia BAIBEN-MEZGUELDI, Stéphanie BARBATO-BARBE, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Romain EVRARD, Jérémy FRAYSSE, Juanita GARDIER, Frédéric GONDRAND, Gracinda HERNANDEZ, Sophal LIM, Eric PLAGNAT, Simon PLENET, Michel SEVENIER.

Pouvoirs : Antoine MARTINEZ (pouvoir à Clément CHAPEL), Aurélien HERRERO (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Bernard CHAMPANHET (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Claudie COSTE (pouvoir à Eric PLAGNAT), Laura MARTINS PEIXOTO (pouvoir à Romain EVRARD), Catherine MOINE (pouvoir à Stéphanie BARBATO-BARBE), Jamal NAJI (pouvoir à Pascal PAILHA), Catherine MICHALON (pouvoir à Gracinda HERNANDEZ), Antoinette SCHERER (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Danielle MAGAND (pouvoir à François CHAUVIN), Cyrielle BAYON (pouvoir à Assia BAIBEN-MEZGUELDI), Lokman ÜNLÜ (pouvoir à Jérémy FRAYSSE).

CM-2021-26 - QUESTIONS DIVERSES - MORATOIRE SUR LE DEPLOIEMENT DE LA 5G SUR LE TERRITOIRE D'ANNONAY

Rapporteur : Monsieur Romain EVRARD

Le Président de la République et le Gouvernement ont présenté la technologie de la téléphonie de cinquième génération (dite 5G) comme un enjeu stratégique prioritaire pour notre pays.



Aujourd'hui, ce déploiement accéléré se fait avant d'avoir obtenu des informations robustes quant aux risques sanitaires induits pour les populations. Le rapport d'évaluation définitif de l'ANSES sur les potentiels risques des champs électromagnétiques de la 5G sur la santé n'est toujours pas publié.

Les opérateurs sollicitent déjà la Ville d'Annonay depuis la fin de l'année 2020 pour le déploiement de cette technologie sur des antennes déjà installées (Montmiandon, Bramefan).

Ce déploiement s'opère sans association des populations concernées. Par ailleurs, s'il ouvre des possibilités d'usages améliorés et d'innovations économiques, il devrait susciter un renchérissement considérable de notre facture énergétique.

Dans ce contexte, un débat décentralisé sur le déploiement de la 5G s'impose pour en garantir son contrôle, son efficacité et son acceptation.

Par ailleurs, la priorité doit être la lutte contre la fracture numérique. Alors que la technologie 5G se développe à marche forcée, le déploiement de la fibre optique est encore loin d'être effectif sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération ce qui

pénalise grandement certaines communes à une période où le télétravail est en plein essor, dans l'ensemble de la société.

C'est pourquoi, faute de débat éclairé à ce jour sur la 5G, le Conseil municipal d'Annonay tient à affirmer ses fortes interrogations notamment en matière de santé publique et de sobriété énergétique et demande au Gouvernement et aux opérateurs de ralentir le processus de déploiement de cette technologie.

VU les interrogations sur l'impact sanitaire, écologique et sanitaire de la 5G, le conseil municipal d'Annonay,

VU l'avis favorable de la commission générale du 25 janvier 2021

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

DÉCIDE de surseoir sur son territoire à toute autorisation d'implantation de nouvelles antennes liées à la téléphonie de cinquième génération jusqu'à la publication du rapport attendu de l'ANSES en 2021 sur les effets de cette nouvelle technologie sur la santé.

DEMANDE que le gouvernement instaure un moratoire sur l'implantation des infrastructures de réseau 5G tant qu'un débat démocratique sur les impacts écologique et sanitaire n'aura pas été mené.

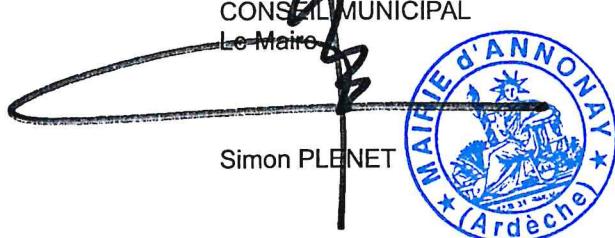
DEMANDE que la priorité soit déjà donnée à la réduction de la fracture numérique, à travers l'accompagnement, le développement et l'accélération du calendrier déploiement de la fibre optique FTTH en zone AMII et RIP.

PROPOSE que la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo initie une démarche identique.

Fait à Annonay le : 04/02/21
 Affiché le : 08/02/21
 Transmis en sous-préfecture le : 11/02/21
 Identifiant télétransmission :

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
 CONSEIL MUNICIPAL
 Le Maire

Simon PLENET



REÇU À LA
 SOUS-PREFECTURE
 DE TOURNON-SUR-RHÔNE LE

11 FEV. 2021